
Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*
MANGO SUISSE SA, Genève
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 1'600'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 400'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 12.06.2006
6. *Echéance de préavis des créances:* **21.08.2006**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:*
MANGO SUISSE SA, c/o Michel de Preux & Associés SA, Société Fiduciaire, rampe du Pont-Rouge 5 A, 1213 Petit-Lancy
8. *Indication:* Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. *Remarques:* La réduction passe par le remboursement et l'annulation de 1'200 actions de CHF 1'000.- chacune, nominatives. Il ressort du rapport de révision spécial que la réduction du capital-actions telle qu'elle est réalisée est conforme aux exigences de l'art. 732 ss CO et que les créances seront entièrement couvertes par l'actif réduit.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(03424220)